

Module 01 # Ce qu'est la phonétique corrective... Et ce qu'elle n'est pas.

Ce que n'est pas la phonétique corrective

▀ J'ai l'impression que la phonétique corrective ressemble au travail des orthophonistes. Est-ce que c'est le cas ?

Alors, c'est parfois ce que les gens peuvent supposer. J'ai envie de dire dans cette réponse qu'il faut faire attention à la région d'où on provient. Par exemple, en Belgique ou en Suisse, les orthophonistes, qui là-bas sont appelé des logopèdes, sont habilités à intervenir sur la prononciation de personnes étrangères et de tenter de gommer ce qui marque leur accent étranger. En France, ce n'est pas le cas. L'orthophoniste est une profession paramédicale et l'orthophoniste travaille avec des personnes atteintes de troubles du langage, mais certainement pas avec des gens qui ont un accent étranger, pour une raison simple finalement, c'est que le fait d'avoir un accent étranger c'est tout à fait naturel, ce n'est pas un trouble fonctionnel. Il nous faut écouter ici l'intervention de Mme Katia Labrunée qui est orthophoniste et qui va être très claire à ce sujet.

Est-ce qu'il t'est arrivé parfois d'être également contactée par des personnes étrangères, du style par exemple une maman qui veut d'avantage s'intégrer dans la communauté française et qui souhaiterait justement gommer les traces de son accent étranger ?

Oui, tout à fait. Cela m'est arrivé via deux enfants que je prenais en charge pour des difficultés, des retards dans le langage oral et dans le langage écrit, qui n'avaient rien à voir avec la problématique de la langue maternelle, et la maman effectivement avait un accent important et avait souhaité un travail autour de cet accent pour le gommer, le diminuer. Tout à fait, c'est arrivé. C'est également quelque chose que je ne prends pas en charge, je lui avais expliqué également dans quelle mesure je lui donnais cette réponse-là, pour quelle raison je lui donnais cette réponse. Et je l'avais plutôt orientée vers des professeurs de français langue étrangère en essayant de lui donner des coordonnées pour qu'elle aille plutôt vers ces relais-là.

D'accord. Et les professeurs des écoles, qui ont à faire à des enfants primo-arrivants, et ces enfants parfois sont extrêmement gênés parce qu'ils ne parlent pratiquement pas le français, certains se sont-ils tournés vers toi ?

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

Moi cela ne m'est jamais arrivé, mais cela arrive fréquemment à des collègues. C'est vrai, c'est une population qui est de plus en plus présente dans les écoles via l'expatriation, via l'immigration, et du coup, oui, les enseignants peuvent être souvent en difficulté face à ces jeunes enfants qui ne parlent pas du tout la langue ; et ils peuvent être amenés à nous demander d'intervenir. Donc là, encore, c'est assez compliqué de se positionner, parce qu'encore une fois, apprendre une langue étrangère, ne pas connaître une langue étrangère, cela ne relève pas d'un trouble. En revanche, si on voit que les difficultés pour apprendre une langue persistent de manière anormale alors que l'enfant est plongé dans un bain de langage tout à fait adapté, dans ce cas, là on peut commencer à essayer d'intervenir auprès de ces enfants-là. Maintenant, si on revient sur la notion d'accent chez un enfant primo arrivant qui réussirait à maîtriser la grammaire, la syntaxe, les subtilités linguistiques, petit à petit d'une langue qui lui est étrangère au départ, au niveau de l'accent encore une fois je reste sur mes positions de soignant, et j'estime – en plus, c'est très particulier, c'est différent d'un accent régional, quand on maîtrise une langue qui est la sienne et que l'on vient à apprendre une nouvelle langue qui n'a pas du tout les mêmes règles prosodiques, d'intonation de rythme, etc. C'est évident qu'il y a cette notion d'accent qui émerge très fortement et qui a des répercussions importantes sur le sens. En plus, on sait bien que si les coupures rythmiques ne sont pas faites aux bons endroits - en français il y a des exemples assez connus - et bien, on peut se retrouver avec la possibilité d'interpréter avec différents sens une même phrase. Donc, là encore, je ne vais rejeter les demandes de manière catégorique, mais, en tout cas, j'explique pourquoi ce n'est pas de notre ressort et pourquoi il y a des gens qui vont être beaucoup plus à même de proposer un travail adapté pour ces personnes.

Donc, tu vois, dans le témoignage que l'on vient d'écouter, de Katia, il y a un aspect qui me semble vraiment important, c'est cette différence qu'elle fait entre le travail d'orthophoniste, où l'on va s'intéresser à des troubles du langage et ce que l'on fait en correction phonétique avec des apprenants de langue étrangère. Je me souviens par exemple d'une enseignante, une institutrice, qui voulait qui m'avait demandé s'il fallait envoyer deux petits primo-arrivants chez une orthophoniste pour corriger la prononciation. Je trouve qu'il faut faire attention à ne pas mélanger en fait, ce qui est le travail de correction phonétique avec, vraiment, un trouble du langage. Toujours cette idée qu'avoir un accent en langue étrangère, c'est normal, et ce n'est pas un problème dans la mesure où cela ne perturbe pas le sens de l'interaction avec les natifs. Il y a un autre point avec lequel

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

on confond parfois l'orthophonie, c'est tout ce qui est du domaine de la diction et de l'orthoépie. Michel, tu as peut-être quelque chose à nous dire à ce sujet ?

Oui, l'orthoépie, c'est une conception très rigide de la phonétique ; l'orthoépie définit une prononciation unique et sortir de cette prononciation, c'est commettre une faute véritablement déviante, impardonnable, etc. L'orthoépie, par contre, cette façon extrêmement précise, rigide, de prononcer, c'est ce que l'on peut apprendre aux acteurs, par exemple, les sociétaires de la Comédie Française, lorsqu'ils déclament des textes ou lorsqu'ils projettent des mots, sont censés effectivement le faire selon les principes de l'orthoépie et les principes de la diction ; il s'agit d'avoir une diction extrêmement nette.

D'ailleurs, je propose d'écouter à ce sujet José Sobrecases qui est un acteur, un metteur en scène ; c'est son travail, mais qui est également un spécialiste de phonétique corrective. Je l'avais interrogé pour discuter justement de ce rapport à la diction et voir la différence avec la correction de la prononciation.

Exemple de l'acteur – entretien avec José Sobrecases

Alors dans les témoignages, dans ce témoignage que l'on vient d'écouter, on a vu qu'il y avait quelque chose qui revenait assez souvent, c'était la notion de norme, la notion d'accent ; c'est quelque chose que l'on va être amené à développer beaucoup plus amplement dans la suite de ce Mooc, mais, ce que l'on peut retenir déjà, c'est que c'est effectivement un point sur lequel l'enseignant doit se positionner parce que la norme... Et bien... « Quelle norme ? » « De quoi on parle ? » « Est-ce que ma prononciation à moi, elle correspond à un standard ? » Probablement pas, si on écoute certains... je suis censée avoir un accent... Cela pose aussi la question de ce que l'on corrige, comment l'enseignant jongle avec ces termes-là, ces positionnements-là... Ce que je vous propose c'est d'écouter 2 témoignages d'enseignants de Fle qui discutent de leurs pratiques et de comment ils voient la correction phonétique (Equipes de Louvain et de Toulouse).

Entretien avec l'équipe de Université catholique de Louvain

Entretien avec l'équipe de l'Alliance française de Toulouse